

CASABLANCA, LE 07/01/2020

NOTE D'INFORMATION

Réf. : 001/MUP/20

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous informons que notre mutuelle utilise officiellement, depuis quelques semaines, un nouveau logiciel (nouveau Système d'Information) pour le traitement et le remboursement de vos dossiers de maladies.

Ce nouveau système permet à notre mutuelle de digitaliser l'ensemble du processus de traitement de vos demandes de remboursement et de prise en charge. Les délais de traitement sont ainsi considérablement raccourci ce qui nous permet d'envisager, après une période de rodage, des délais de remboursement entre une à deux semaines.

Ce nouveau système vous donne également accès à un portail web innovant et diversifié. Ce portail répond à vos besoins en matière de suivi, en temps réel, de l'avancement du traitement et du remboursement des dossiers de maladie, de partage des informations relatives aux contrats, aux garanties et à vos données personnelles.

L'accès à ce portail se fera via un login et mot de passe. Chaque adhérent se verra attribuer un identifiant unique pour activer son compte.

Nous rappelons aussi qu'une campagne de communication est en cours pour inviter l'ensemble des adhérents à actualiser leurs coordonnées personnelles via un formulaire qui a été diffusé par mail. Ce formulaire est également disponible à notre service accueil au siège de la mutuelle et au niveau des associations de retraités. Votre collaboration à cette campagne d'actualisation de vos données personnelles est essentielle pour faciliter le processus de digitalisation que notre mutuelle à entamé.

Veillez agréer, chères adhérentes, chers adhérents nos cordiales salutations.